



La mutuelle pour TOUS les agents du ministère de la Justice !

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2025

Une grande nouveauté pour tous les agents du ministère de la Justice !

À partir du 1^{er} octobre 2025, un nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC) entre en vigueur.

Ce nouveau régime fait suite à un appel d'offres lancé dans le cadre des marchés publics, à la suite d'une négociation conduite avec les organisations syndicales interministérielles et ministérielles, s'agissant du panier de soin commun à tous les agents publics et des cahiers des charges visant les options en matière de santé et de prévoyance pour les agents du ministère de la Justice, c'est la **mutuelle Intériale** qui a été choisie pour les 6 prochaines années.

 Ce nouveau contrat concerne **TOUS les agents, actifs, retraités et ayants droit** (conjoint, enfants), **les magistrats** et les agents de **sept établissements rattachés**.

Ce qui est prévu pour vous en couverture santé :

-  **Une couverture santé à adhésion obligatoire** (sauf dérogation et retraités) :
 - Un **socle de soins de qualité**
 - Trois **niveaux d'options** pour un meilleur remboursement
-  **Le ministère prend en charge 50 % de la cotisation de base de l'agent, + 5 €/mois** si vous prenez une option
-  **Fonds social et aide aux retraités** pour soutenir ceux en difficulté
-  **Des actions de prévention renforcées** pour votre santé au quotidien

Et pour la prévoyance ?

L'adhésion reste facultative, offrant une couverture en cas de coup dur :

-  Congé de longue maladie...  Congé de grave maladie... Vous serez mieux protégé !
-  Participation de l'État : **7 €/mois**

Des réunions d'info arrivent !

Des **temps de présentation** seront organisés pour répondre à toutes vos questions.

 Restez à l'écoute de vos représentants **UNSA Justice**, on sera là pour vous accompagner, vous informer, et défendre vos droits

L'UNSA Justice reste mobilisée !

-  Pour une mise en œuvre **juste, équitable et transparente**
-  Pour que **les agents restent au cœur du dispositif**
-  Pour **porter votre voix** face aux enjeux de santé de demain

L'UNSA Justice, toujours à vos côtés pour défendre vos droits !